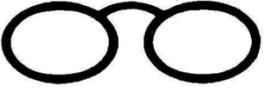


combustibles,
carburants, lubrifiants
révision de citernes



martigny (026) 22 31 17
monthey (025) 71 38 66
aigle (025) 26 54 11

Pour votre **VUE**, exigez
le spécialiste avec
MAÎTRISE FÉDÉRALE
JAUNIN OPTIQUE



Lunetterie - Verres de contact
Place Centrale - **MARTIGNY**
Tél. (026) 22 95 95

CONFEDERE

MARTIGNY ET SA REGION
JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

**AU MÉNAGE
MODELE**

Le spécialiste de votre liste de mariage
MICHEL ALBASINI - 1920 MARTIGNY
38, av. de la Gare - ☎ (026) 22 82 52 - Fax 22 10 80

J.A. MARTIGNY 1

Tél. (026) 22 65 76 - Fax (026) 22 49 18

130^e année - Bi-hebdomadaire - Fr. 1.—

EDITO
PAR ADOLPHE RIBORDY

Le vice et la vertu

La période de description politique que nous vivons fait soudain découvrir aux Helvètes un monde différent et les guerres de l'ombre sortent en pleine lumière.

On était donc tous fichés!
La Suisse blanchit à qui mieux mieux les narco-dollars!
Mme Kopp va devant un tribunal!
L'avenir, c'est la paix et l'Europe!

Devant les mots scandales, Etat policier, devant les chroniqueurs qui en rajoutent et les politiciens qui volent au secours de la victoire, je rigole.

Car, si le peuple a la mémoire courte, certains sont frappés d'amnésie.

Et puis, dans ce cri libérateur que connaissent tous les peuples de la planète en ce début 1990, la Suisse pousse aussi le sien, c'est bien normal.

Mais derrière tout cela, que d'hypocrisie.

Regardez Kurt Furgler il demande d'indemniser ceux qui auraient souffert d'être fichés. Lui qui est resté dix ans à la tête du Département de justice et police et qui était l'initiateur de la Police fédérale et du fameux KIS. Les fiches c'est lui et ses prédécesseurs pour la petite histoire aussi de son parti.

Arnold Kohler s'insurge, Gaspard Villiger aussi, même Otto Stich. A les entendre «les fiches, plus jamais ça» parce qu'un politicien qui soutiendrait les fiches ne ferait pas bien dans le paysage au moment où la Sécurité défraye la chronique.

Mais le temps de la guerre froide a existé. En ce temps, on fichait à Berne et, lors de la crise de Cuba ou de l'invasion de la Tchécoslovaquie, le peuple suisse se précipitait dans les magasins pour faire réserve de sucre et d'huile.

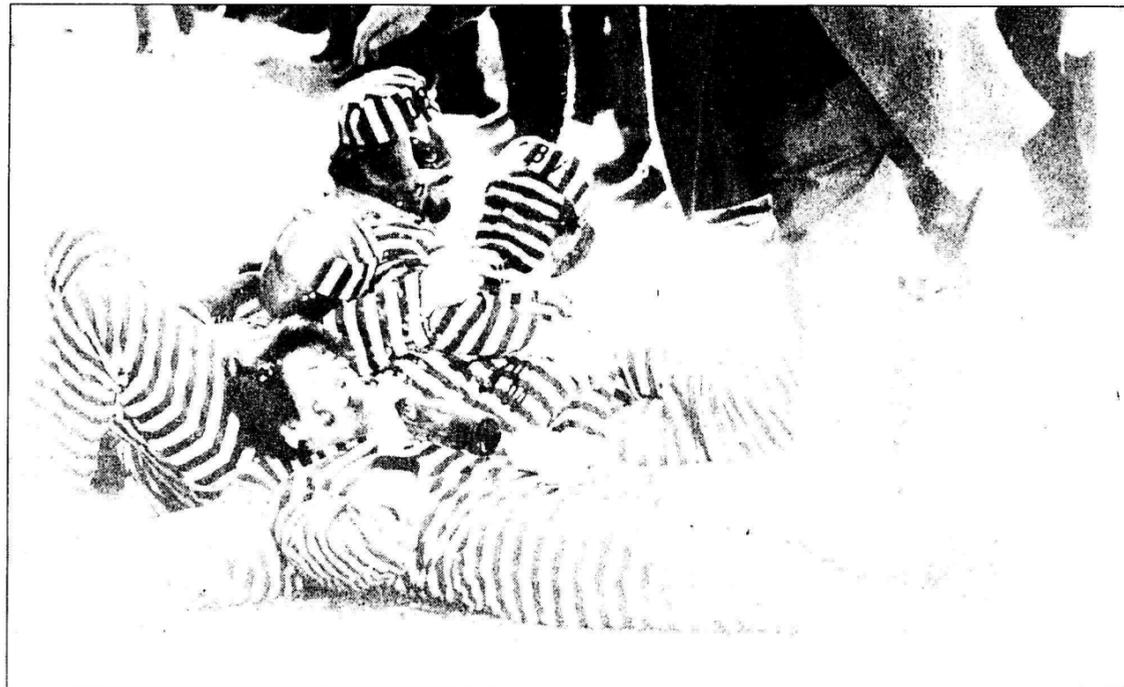
Et chacun demandait à l'Etat qu'il empêche les gauchistes de déstabiliser la machine.

Aujourd'hui, on hurle contre les narco-dollars mais quand l'argent des puissances coloniales — argent résultant de l'exploitation, déjà, des pays du Tiers-Monde — venait s'investir dans nos vallées, personne ne disait mot.

Mme Kopp sera condamnée pour son coup de téléphone matrimonial mais d'autres fuites ont permis à d'autres responsables non pas de se tirer d'un mauvais pas mais de faire de bonnes affaires.

La paix nouvelle qu'on devine a fait place à une autre paix celle qui a permis à la Suisse de construire des abris de protection civile pour 80% (!) de sa population et l'Europe, si elle est pour certains le rêve politique par excellence, pour d'autres, c'est l'occasion encore de faire de meilleures affaires.

Je n'aime pas ceux qui hurlent aujourd'hui à la vertu car je me souviens de leurs cris, hier. Et, faut-il rappeler que la ligne de démarcation entre le vice et la vertu n'est pas droite mais sinueuse, il suffit que vous avanciez sur celle-ci pour que...



LE VALAIS EN FOLIE

C'est bientôt Carnaval!

Un vent de folie va bientôt s'abattre sur le canton du Valais avec, comme le veut la tradition à pareille époque, les festivités de Carnaval.

De Saint-Gingolph à Brigue, en passant par les vallées latérales, le Vieux-Pays vivra des heures complètement débridées.

A quelques jours du coup d'envoi, les comités d'organisation mettent la dernière main au programme de leurs manifestations. A Monthey, comme à Saint-Maurice, à Martigny-Bourg comme à Sion, on est d'ailleurs pratiquement prêt.

Comme à l'accoutumée, Monthey sera cette année le Carnaval le plus couru de Suisse romande. A Sion, on annonce un cortège «monstre» pour le samedi 24 février. Du côté de Saint-Maurice, la formule du «Bal Nègre» sera reconduite, alors qu'à Martigny-Bourg, en plus du cortège de dimanche prochain, les citoyens éliront les représentants d'une toute nouvelle commune libre!

EVOLUTION DE LA MENACE

Les fiches et le citoyen

Par Pascal Couchepin,
conseiller national

SLI. — Chaque époque doit faire face à des formes spécifiques de danger. Depuis la dernière guerre, les démocraties occidentales ont craint la subversion totalitaire. La menace était bien réelle: désinformation, manipulation de l'opinion publique, utilisation de groupuscules, terrorisme. Désarmés au départ, les Etats ont petit à petit créé des instruments efficaces pour se défendre.

Pour répondre à des agresseurs qui utilisaient les techniques les plus subtiles, il fallut s'organiser, collecter des informations, s'efforcer de précéder l'événement. Personne ne peut sérieusement mettre en doute la nécessité pour un Etat moderne de disposer d'une police chargée de protéger les institutions démocratiques en surveillant les éléments dangereux, en les désarmant lorsqu'ils deviennent menaçants. Le malheur est que cette lutte dans le climat de guerre froide, qui fut le nôtre depuis quarante ans, a aussi favorisé des excès. Le mac-carthisme aux Etats-Unis en fut l'illustration la plus célèbre.

Chez nous aussi, semble-t-il, la lutte

contre la subversion a dépassé certaines limites. Des responsables sans doute bien intentionnés ont succombé aux fantasmes de la chasse aux sociétés. Spécialisés, ils ont perdu le sens de la réalité et commencé à accumuler des renseignements qui, à défaut d'être grotesques, devenaient des intrusions dans la sphère privée et une atteinte au droit de la personne et du citoyen. Psychologiquement, tout cela est explicable. Politiquement, ce n'est cependant pas excusable.

Rien d'étonnant dès lors que la période de fin de la guerre froide que nous vivons soit aussi celle du grand nettoyage des fichiers de la police fédérale et de ses annexes militaires et civiles.

Il est indispensable de tirer des leçons de l'expérience et de créer des instruments de protection du citoyen adaptés à notre époque et pour l'avenir.

Mais avant d'en arriver là, il faut poser un diagnostic et prendre des mesures d'ordre personnel.

«DÉFICHER»

Le Département de justice et police a enfin décidé d'accélérer les procédures d'accès aux fichiers des intéressés. Le Département militaire a, lui, réagi sans arrière-pensée et rapidement par l'intermédiaire de son chef, le conseiller fédéral Kaspar Villiger. Les commissions de gestion du Conseil national et du Conseil des Etats se voient ouvrir les dossiers. En parallèle, les commissions de gestion ont décidé la création, que le Parlement devra encore approuver, d'un organe permanent de contrôle de l'administration.

Comment concilier pour le futur la nécessité de la protection de l'Etat et le respect de la personnalité du citoyen d'un Etat démocratique? Le démantèlement des services de sécurité serait évidemment désastreux. On le paierait chèrement. Car si la menace est aujourd'hui différente, elle existe toujours. Le totalitarisme politique est moins dangereux maintenant que le crime organisé. La guerre contre la drogue, par exemple, a remplacé la guerre froide.

En automne, le peuple suisse sera appelé à donner son avis sur deux initiatives nucléaires intitulées:

- Halte à la construction de centrales nucléaires (moratoire de dix ans);
- Pour un abandon progressif de l'énergie atomique.

La production d'énergie fournie par la Suisse ne répond plus aux besoins de consommation toujours grandissants.

Que faire pour se sortir d'une telle situation?

On ne peut pas en même temps refuser le développement de l'énergie nucléaire, refuser les économies énergétiques, acheter du courant électrique fourni par les centrales nucléaires françaises et encore dire non au dépôt de déchets radioactifs chez nous. Cette manière d'agir procède d'un illogisme irresponsable. La Suisse doit se sortir de cette incohérence.

Le «nucléaire» fait peur à une large couche de la population et pour cause. Les accidents connus ne sont pas là pour rassurer même si des voix s'élè-

vent pour dire que rien de semblable ne peut se produire en Suisse. Espérons-le!

De toute manière, cet argument ne résout pas le problème causé par les déchets nucléaires. L'attitude des habitants d'Ollon semble faire école. Aucune commune ne se presse pour accepter l'entreposage de déchets, même lorsque ceux-ci sont de faible radioactivité.

Alors, que faire?

Le moratoire de dix ans proposé par une des initiatives m'apparaît comme une solution acceptable.

Bien sûr, dix ans c'est du temps perdu si l'on croit calmer l'opinion publique et la détourner vers d'autres préoccupations mais c'est suffisant si l'on a la volonté de régler la question des déchets. Il sera encore temps, après le moratoire de décider de la poursuite ou de l'abandon du nucléaire en Suisse.

Rosemarie Antille

De toute façon, quelle que soit la réponse du peuple suisse à l'initiative sur le moratoire, nous vivrons jusqu'à l'an 2000 un moratoire de fait. Rappelons-nous la décision de 1989 prise par le Parlement helvétique de renoncer à la mise en fonction d'une centrale nucléaire à Kaiseraugst, décision qui a coûté plus de 300 millions à la Confédération!

Et puis tout de même, l'Europe avance, et lorsqu'elle deviendra réalité, l'énergie produite actuellement suffira à répondre aux besoins de tous les Etats, argument qui ne vaut rien il est vrai pour ceux qui souhaitent une Suisse isolée et fermée.

Que ceux qui traitent les citoyens émettant des craintes sur le développement du nucléaire d'égoïstes, d'anti-progressistes, de gauchistes, d'obscurantistes ou de démagogues, se souviennent qu'après nous d'autres générations suivront et qu'elles devraient aussi pouvoir faire des choix. n'est-ce pas, Monsieur Bernard-Olivier Schneider?

L'Etat pour se défendre doit aujourd'hui comme hier bénéficier de renseignements fiables. Il doit protéger ses sources d'information. Tout ne peut donc être étalé au grand jour. Et pourtant la manie du secret inutile, de l'obsession du contrôle doivent être évitées. Un bon moyen serait, comme le propose le Parti radical, la création d'une commission parlementaire réduite, à qui seraient confiés le droit et le devoir de garder un œil ouvert et critique sur tous les renseignements confidentiels accumulés sur les citoyens. Ainsi, ces représentants du peuple seraient en mesure de crier halte lorsque les impératifs de sécurité se transforment en contrôle tatillon et obsessionnel.

Mais pour cela, il faut aussi voir les menaces actuelles avec un esprit neuf. Visiblement, les conseillers fédéraux sont décidés à agir dans ce sens. Mais il faudra accepter que certains responsables hauts fonctionnaires soient déplacés ou libérés de leur fonction s'ils ne sont pas assez souples pour sentir l'évolution.

L'Etat doit regagner la confiance des citoyens, dit-on. Exact! Encore faut-il qu'il le fasse sans pour autant se rendre incapable de réagir à l'avenir. La confiance des citoyens serait aussi menacée par l'impuissance future de l'Etat. Le choix de la voie moyenne entre la sécurité et le respect des droits individuels n'est pas fait une fois pour toutes. Il doit être une préoccupation constante.

P.C.

Hockey sur glace:
le HC Martigny déboussolé 4

Saxon:
3 morts à la gare 3

Comité central du PRDV
Le comité central du PRDV se réunira à Fully au Cercle Démocratique le mercredi 21 février à 19 heures pour aborder son programme d'activité 1990 mais aussi se déterminer sur une politique médias et analyser les événements politiques de ce début d'année.

EN DERNIERE INSTANCE

AU TRIBUNAL FÉDÉRAL Enregistrement d'écoutes téléphoniques

(cps). — Au cours d'une enquête pénale instruite à Genève contre la société X. et son directeur général D., lequel était notamment soupçonné d'escroquerie, d'incitation à spéculer, de gestion déloyale et de faux dans les titres, le juge d'instruction a ordonné la mise sur écoute des raccordements téléphoniques de la société X. et de son directeur D.

La Direction générale des PTT a été informée de cette ordonnance et le président de la Chambre d'accusation du canton de Genève a approuvé cette surveillance téléphonique pour la durée d'un mois. Les conversations des raccordements en cause ont été enregistrées sur bandes magnétiques par les PTT. Les bandes enregistrées relatives au raccordement privé du directeur D. ont été remises au juge d'instruction.

LE SECRET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

En revanche, les services des PTT n'étant pas en mesure de dépouiller toutes les conversations enregistrées de la société X., la Direction générale des PTT a proposé au juge d'instruction de lui remettre la totalité des bandes enregistrées sous réserve du secret des télécommunications. A cet effet, elle a prié le juge d'instruction de signer un engagement aux termes duquel, en tant que responsable du dépouillement des bandes enregistrées, il était assimilé aux personnes chargées d'assurer le service téléphonique au sens de l'art. 6 de la loi fédérale réglant la correspondance téléphonique et télégraphique et, partant qu'il était tenu d'observer le secret des télécommunications.

Le juge d'instruction a refusé de signer cette formule car il estimait qu'en tant que magistrat il n'était pas soumis à l'article invoqué ci-dessus. Finalement, il a présenté au PTT une ordonnance de perquisition et de saisie et il a dû menacer de recourir à la force pour obtenir les enregistrements recherchés.

Après s'être adressé en vain à la Chambre d'accusation du canton de Genève, la Direction générale des PTT a demandé à la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral d'annuler l'ordonnance de perquisition et de saisie rendue par le juge d'instruction.

Examinant cette affaire, la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral a signalé en particulier que, sur le plan constitutionnel, la vie privée est protégée par le droit fondamental non écrit à la liberté personnelle. Dans le domaine du service postal et des télécommunications, l'art. 36 al. 4 de la Constitution fédérale garantit l'inviolabilité des lettres et des télégrammes. D'après la doctrine unanime et la jurisprudence, la portée de cet article s'étend également aux communications téléphoniques.

Ce droit découlant de la Constitution doit protéger le citoyen contre les intrusions illicites de l'Etat. En relation avec la surveillance de la correspondance postale, téléphonique et télégraphique, cette garantie constitutionnelle est donnée non seulement contre les organes des PTT mais encore contre tous les organes étatiques dont font partie les autorités cantonales chargées des poursuites pénales.

POUR PROTÉGER LA VIE PRIVÉE

La surveillance des conversations téléphoniques par les autorités constitue une atteinte portée au droit fondamental prévu par l'art. 36 al. 4 de la Constitution fédérale. En conséquence, elle doit se fonder sur une base légale formelle. D'après le Code pénal, les cantons ont été obligés de créer cette base légale en légiférant pour protéger la vie privée en matière de surveillance officielle de la correspondance postale, téléphonique ou télégraphique, ainsi que de désigner une autorité judiciaire unique pour contrôler les mesures de surveillance.

La Chambre d'accusation du Tribunal fédéral précise ensuite que la loi fédérale réglant la correspondance téléphonique et télégraphique, fondée sur l'art. 36 de la Constitution fédérale, prévoit une mesure de protection concrète du secret de la correspondance téléphonique en ce qui concerne le comportement du personnel des PTT. L'art. 6 de cette loi interdit notamment aux personnes chargées d'assurer le service téléphonique de faire à des tiers des communications sur les relations téléphoniques d'une personne. La violation de cette obligation est punissable en application de l'art. 39 de la

même loi, qui prévoit l'emprisonnement ou l'amende.

A ce propos, la loi contient, à son art. 7, une réserve expresse d'après laquelle l'entreprise des PTT est tenue de donner communication des inscriptions de service et des renseignements à la demande notamment de l'autorité cantonale de justice. Ces informations peuvent concerner la correspondance et les relations téléphoniques d'une personne; mais cette personne doit alors être poursuivie en raison d'un crime, d'un délit ou d'une contravention commise au moyen du téléphone.

UNE MESURE D'ENTRAIDE JUDICIAIRE

La Chambre d'accusation fédérale relève encore que la surveillance des conversations téléphoniques par les PTT constitue une mesure d'entraide judiciaire exécutée par une entité administrative fédérale en faveur des autorités cantonales chargées des poursuites pénales. Cette forme d'entraide, licite, est réglée en premier lieu par le droit cantonal de procédure pénale qui — comme on l'a vu plus haut — en constitue la base légale. Ainsi, le devoir de respecter le secret téléphonique incombe aux autorités judiciaires et de police des cantons et aux organes de l'Etat, y compris à ceux qui dépouillent les pièces, découle en premier lieu des dispositions cantonales de procédure destinées à protéger ce secret.

A cet égard, la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral constate en résumé que les dispositions y relatives du Code de procédure pénale genevois sont conformes à l'obligation imposée aux cantons et qu'elles ont été correctement appliquées.

En conclusion, cette chambre a jugé que la remise des bandes magnétiques complètes ne pouvait pas être subordonnée à la signature préalable de l'engagement exigé du juge d'instruction par les PTT.

Elle a dès lors rejeté la requête présentée par ces derniers en vue de l'annulation de l'ordonnance de perquisition et de saisie rendue par ledit juge d'instruction. (Arrêt de la Chambre d'accusation du Trib. féd. du 21 mars 1989).

G. Jaccottet

VALAIS

GROUPES FAMILIAUX AL-ANON Oui, nous vivons avec un alcoolique!

Autour de la table, nous sommes dix. Nous nous retrouvons, comme chaque semaine, pour partager nos expériences et découvrir une solution à notre problème commun: la vie avec une personne alcoolique.

«Ici, j'ai réappris la joie», avoue Lucie. Je ne croyais pas que c'était possible et un grand sourire illumine son visage. «Je ne me sens plus coupable du comportement de mon fils qui boit de plus en plus.»

Al-Anon nous apprend que l'alcoolisme est une maladie, au même titre que le diabète ou la tuberculose et que n'importe qui peut en être affecté. C'est une allergie physique à l'alcool, doublée d'une obsession mentale.

Personne ne peut faire arrêter de boire l'alcoolique qui n'en a pas le désir; mais l'expérience a démontré qu'un changement d'attitude de son entourage peut, dans certains cas, conduire l'alcoolique à la sobriété et, dans tous les cas, améliorer la situation familiale.

«Chez nous», déclare Jeanne, ça n'est plus comme avant. Pourtant mon mari boit toujours. Grâce au programme Al-Anon, j'essaie de ne plus prendre les décisions à sa place. Je lui laisse ses responsabilités et je remplis les miennes, du mieux que je peux. Bien sûr, il y a parfois des dégâts, mais je ne cherche plus à les camoufler. J'ai compris que si je répare tout, je n'aide pas mon mari à prendre conscience de la nécessité d'un changement dans sa vie.»

Pour notre rétablissement personnel, Al-Anon nous offre le même programme que les Alcooliques Anonymes, soit douze étapes, des slogans, le plan des 24 heures, la thérapie du téléphone et une littérature qui traite de notre problème.

Accepter l'aide d'Al-Anon, c'est lentement se transformer, pour voir les choses avec un regard différent, moins dramatique.

«Si je suis bien dans ma peau», dit Julien, je suis capable d'être tolérant et d'accepter les autres, tels qu'ils sont. Mon épouse a arrêté de boire et je continue à participer aux réunions Al-Anon, car j'ai besoin d'aide pour surmonter le passé et pour faire face aux nombreux problèmes de la vie.»

Nous sommes venus chercher de l'aide dans cette philosophie, parce que nous perdions la maîtrise de nos vies. Al-Anon nous aide à y remettre de l'ordre, quelles que soient les décisions que nous ayons à prendre!

«Grâce à cette thérapie de groupe, reconnaît Anne, j'ai compris que si mon mari est malade, ce n'est pas une raison pour accepter les coups qu'il me donne quand il est ivre. J'ai peur; je ne veux plus vivre avec cette peur! Je vois

que je suis en train de dégingoler avec lui. Dans les groupes Al-Anon, j'apprends comment trouver la force de traverser ces moments difficiles, pour sauver ce qui reste à sauver.»

La vie auprès d'un alcoolique n'est facile pour personne, nous le savons! Souvent le climat familial est très tendu et les enfants de tout âge sont perturbés par le comportement instable du parent alcoolique, autant, si ce n'est plus, que par celui du parent non-alcoolique, totalement bouleversé et devenu irritable.

Il est évident qu'un tel contexte détruit, chez l'enfant, le sentiment de sécurité indispensable à un développement harmonieux.

Ces enfants ont besoin d'une aide appropriée. Ils ont besoin de comprendre l'alcoolisme en tant que maladie, mais ils ont surtout besoin de recevoir de l'aide pour eux-mêmes et pour savoir quelle attitude ils doivent adopter face au parent alcoolique.

Ils ont la possibilité, à partir de douze ans, de contacter les groupes Alateen, où ils trouveront des jeunes de leur âge et vivant avec le même problème.

En Valais, Al-Anon et Alateen existent depuis plusieurs années. Nous sommes nombreux à avoir expérimenté et adopté ce programme de rétablissement.

Si vous avez besoin d'aide, appelez-nous! C'est absolument anonyme et sans cotisation!

Il y a pour vous aussi de l'espoir!

Contacts Al-Anon:
Martigny (026) 67 12 70 - (026) 44 18 82;
Monthey tél. (025) 71 81 38;
Sion - Sierre: dans l'annuaire sous Al-Anon aide aux familles des alcooliques.

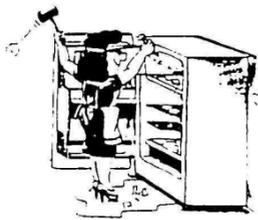
Contact Alateen en Valais:
(027) 88 28 36.

A MARTIGNY, NOUS ENERGISSONS MIEUX

Semaine du 19 au 25 février

Frigos, congélateurs

36 W



Tous les Martignerains
réglent leur frigo sur le
minimum

Gain 14 W

La chaîne du froid est un des postes les plus énergivores dans la structure de la consommation énergétique des ménages. Cette énergie est consommée par un compresseur qui, paradoxalement, produit de la chaleur pour permettre la condensation qui génère le froid. Il est facile de réduire cette consommation. Les nouveaux appareils consomment jusqu'à 40 % d'énergie en moins que ceux produits il y a une dizaine d'années. Il existe en outre des congélateurs portant un label "économique", légèrement plus chers à l'achat, mais dont le surcoût est rapidement amorti. Une température moyenne de 6 C est suffisante pour assurer la conservation des aliments. Celle-ci peut être maintenue en réglant le frigo sur le minimum.

Quelle place pour la femme en Valais?

Le CLAF, Centre de liaison des associations féminines organise le samedi 10 mars dès 9 h. 30 à l'Aula de l'ancien collège de Sion la 41^e Journée valaisanne des femmes sur le thème: «Valais 2000, quelle place pour la femme?».

Un débat permettra de tirer de cette journée un fil conducteur. Les participants seront M. Bernard Comby, conseiller d'Etat, Mmes Marie-Françoise Perruchoud-Massy, Cilette Cretton, Marie-Jeanne Gay-Crosier, MM. Willy Théler et Jean Sauthier.

A relever que durant l'après-midi du 10 mars, plusieurs ateliers seront organisés allant de la self-défense à la réinsertion professionnelle, de la lecture rapide à la peinture sur soie.

EUST
Ing. dipl. ELECTROMÉNAGER CUISINES BAINS LUMINAIRES RADIO/TV HI-FI/VIDEO

- Toutes les marques en stock
- Prix bas garantis!
- Choix immense!
- Qualité/service!

Lave-linge automatiques
Immense choix de modèles Miele, AEG, Schulthess, V-Zug, Bosch, Electrolux, Novomatic, Hoover, Bauknecht ...
Par exemple:
AEG Lavamat 240
4,1 kg de linge sec, 21 progr. de lavage, réglage continu de la température, progr. économique, encombrement réduit, monté sur roulettes, H 65/L 39,5/P 59,5 cm
Location 63.-/m.* **1490.-**

Aspirateurs
Moulinex, Miele, Electrolux, Nilfisk, Bosch, Hoover, Volta, Siemens...
Par exemple:
Miele 248 i
Aspirateur-traîneau, 1000 W, accessoires incorporés, filtre Air-clean, turbo-brosse comprise, tuyau télescopique **335.-**

- Durée de loc. min. 6 m./droit d'achat
- Prix max. pour votre ancien appareil
- En permanence, modèles d'occasion et d'exposition

Son av. de Tourbillon 47 027 22 77 33
Martigny, Marche PAM, rte de Fully 026 22 14 22
Brg Gamsen, Alte Landstr. in Otto's Warenposten 0281 24 26 26
Réparation rapide de toutes marques 021 20 10 10
Service de commune par téléphone 021 312 23 37

1990: 30ème anniversaire de Terre des hommes.

Hâtez-vous... commandez

le calendrier 1990

au prix exceptionnel de Frs. 10.-.

Superbes photos couleurs sur le thème de "l'amitié".

Il en reste encore quelques exemplaires.

Avec ces dix francs, vous assurez la nourriture d'un enfant pendant dix jours.

Merci d'avance ... et bonne année!



BON DE COMMANDE

à envoyer à Terre des hommes
Case postale 388, 1000 Lausanne 9

Veuillez m'envoyer ex.
du calendrier 1990
à Fr. 10.- l'ex. + frais de port/emballage

Nom

Prénom

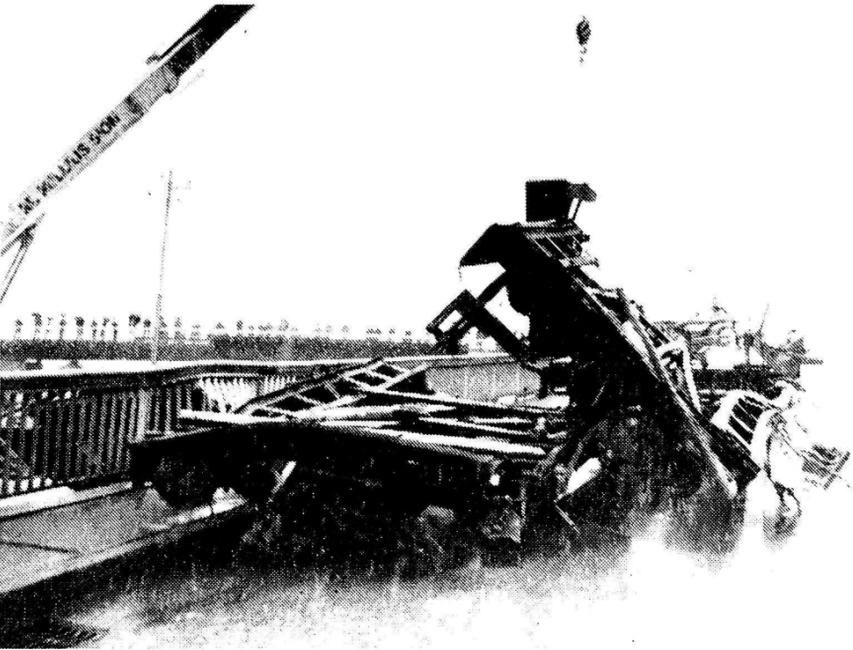
Rue

NP/Lieu

Date

Signature

Trois morts et douze blessés à Saxon



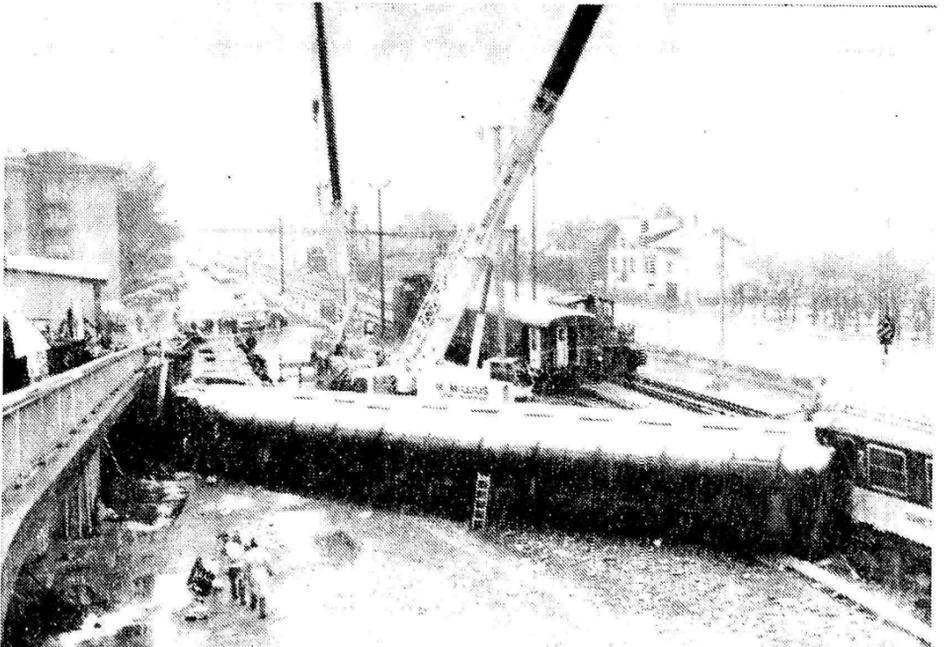
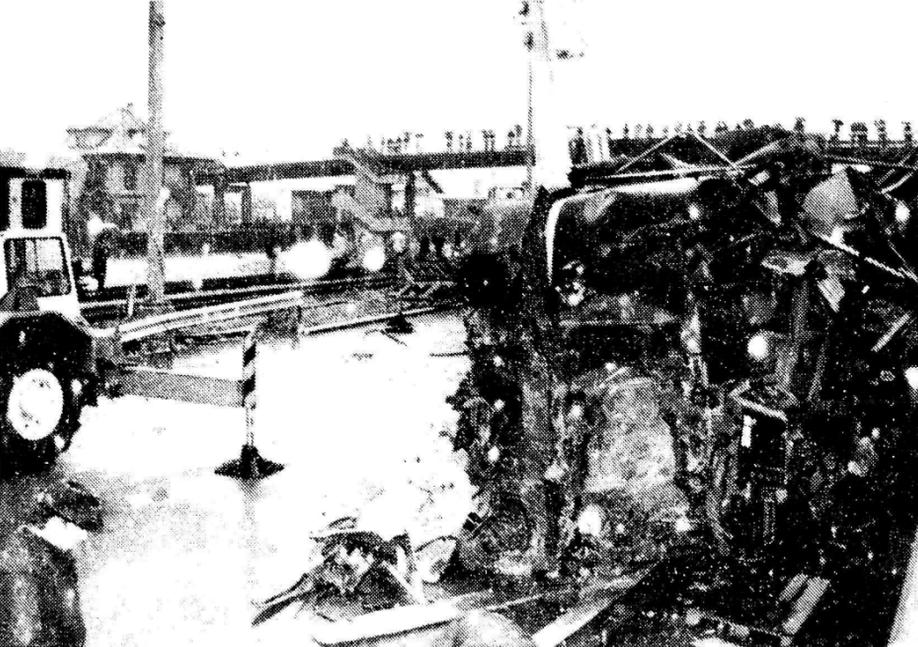
Trois morts et douze blessés, tel est le bilan de la catastrophe ferroviaire survenue en pleine gare de Saxon.

Il était 1 h. 45 lorsque le train Eurocity « Galiléi », qui assure la liaison Milan-Paris, est venu percuter une draine et trois wagons utilisés dans des travaux d'entretien et de modernisation de la station bas-valaisanne.

Cette tragédie a coûté la vie à un passager, Christophe Krieg, 19 ans, domicilié à Vallorbe, au mécanicien de la locomotive, René Charmillot, 32 ans, domicilié à Vicques, dans le canton du Jura, ainsi qu'au responsable du véhicule de maintenance qui se trouvait sur la voie réservée à l'Eurocity, Pierre Curchod, 51 ans, domicilié à Bex. Les blessés, au nombre de douze et de nationalités italienne, française et turque,

ont été acheminés vers les hôpitaux de Martigny et de Sion. Les autres voyageurs, plus de 400, ont été recueillis et réconfortés dans l'abri de protection civile de la commune de Saxon avant de poursuivre leur périple à bord d'un convoi de remplacement. Présent à Saxon, le conseiller d'Etat Bernard Bornet a eu une pensée pour les familles des victimes avant de faire allusion au fait que le Valais traversait une semaine particulièrement noire. La tragédie de Saxon a en effet fait suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues ces jours dans le canton, provoquant éboulements et inondations dans un climat d'insécurité aisément perceptible.

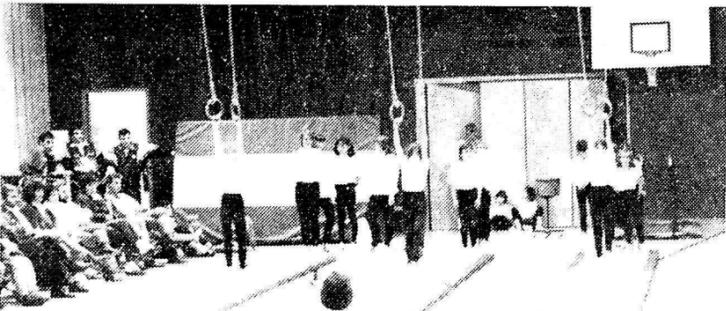
Les dégâts sont évalués à plusieurs millions de francs. Le juge Jean-Pascal Jacquemet, chargé de l'enquête, rendra ses conclusions cette semaine.



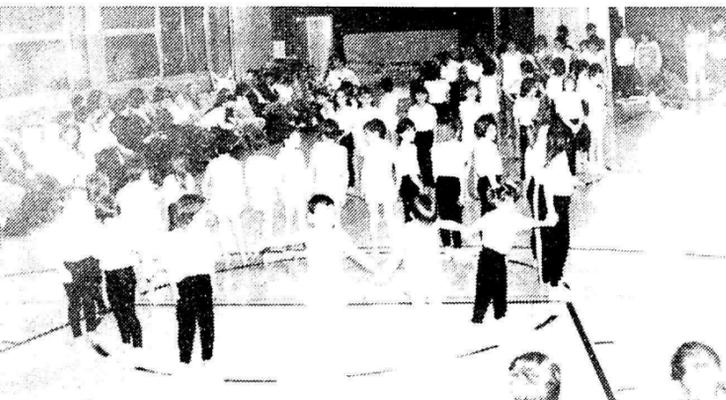
Sembrancher: une première, une réussite

Un public nombreux a pris un grand plaisir à la première prestation publique de la société de gymnastique « Le Catogne ». M. Bernard Ançay et ses monitrices ont pu présenter une dizaine de prestations de leurs élèves allant de 5 ans jusqu'aux actives et actifs de la section.

Rappelons que la société de gym « Le Catogne » a été fondée récemment et que c'était là sa première apparition publique.



Déjà une maîtrise certaine



Et des jeunes attentifs

FÉDÉRATION VALAISANNE DES COSTUMES ET DES ARTS POPULAIRES Assemblée des délégués à Orsières

ORSIÈRES (Stede). — L'assemblée des délégués de la Fédération valaisanne des costumes et des arts populaires s'est tenue dimanche à Orsières.

Quelque 150 personnes représentant 55 sociétés se sont retrouvées dimanche à la salle de l'Echo d'Orny. Après l'admission d'une nouvelle société (Reckingen), les délégués ont reçu les salutations de M. Jean-Marcel Darbellay, président de la commune d'Orsières.

Manifestations à Ovronnaz

Judi 22 février: sortie de l'ESS accompagnée d'un repas valaisan. Inscription bureau ESS. Fondue géante dès 16 h. 30 devant le Café-Restaurant de la Promenade, organisée par l'UCO.

Vendredi 23: descente aux flambeaux de l'école de ski à 20 heures. Vin chaud offert par la SDO à l'arrivée.

Samedi 24: Bienvenue à Ovronnaz. Soupe paysanne offerte et ambiance garantie devant l'Office du tourisme dès 16 heures.

Dimanche 25: grand cortège de carnaval (six fanfares et plusieurs chars). Départ devant le Café-Restaurant de la Promenade à 14 h. 30. Organisé par l'UCO (cf. affiche spéciale).

Lundi 26 février: concours masqué au dancing La Cravache.

Mardi 27: carnaval des enfants au téléski des débutants en station à 14 heures. Inscription à l'O.T.

Judi 1^{er} mars: sortie de l'école de ski accompagnée d'un repas valaisan. Inscription à l'ESS. Animation jeunesse à 16 heures à l'O.T.: Trivial poursuite.

Vendredi 2 mars: descente aux flambeaux des hôtes. Renseignements et inscriptions à l'ESS. Concours de ski des hôtes, inscriptions à l'O.T.

Les 5700 francs de déficit de l'exercice 89 ont agacé le président de la Fédération. Dans son rapport, M. Alphonse Sepey a souligné que les personnalités invitées aux fêtes cantonales ne tarissent pas d'éloges, mais lorsqu'il s'agit d'obtenir de l'aide...

L'année écoulée a été marquée par le décès de M. Georges Héritier, membre d'honneur, en mémoire duquel l'assemblée a observé une minute de silence.

M. Sepey a encore souligné la réussite de la fête cantonale à Evolène et la très bonne fréquentation des cours de danse. « A l'heure où toutes les valeurs sont remises en question, le costume et les traditions gagnent du terrain » a fait remarquer M. Sepey.

MM. Régis Roux (danse) et Léo Fardel (chant) ont ensuite présenté les ac-

tivités de leurs commissions respectives.

L'an prochain, la fête cantonale se déroulera les 24 et 25 août à Viège, alors que pour 1992, le choix se fera entre Champlan et Savièse.

Enfin, M. Jean-Maurice Tornay, président du comité d'organisation de la 45^e Fête cantonale des costumes, a présenté le programme de cette manifestation qui se déroulera du 6 au 8 juillet à Orsières. Une fête qui débutera le vendredi par les prestations de plusieurs groupes, dont un en provenance de Bulgarie, et se poursuivra dans le rire et l'humour avec le Cabaret Chaud 7.

La journée qui avait débuté par une messe chantée par le chœur mixte Saint-Nicolas, s'est poursuivie, à l'issue des assises, par un apéritif et un repas.



Cinquante-cinq sociétés étaient représentées dimanche à Orsières

MARTIGNY

SKI-CLUB MARTIGNY

Concours OJ aux Marécottes

Filles 80-81-82: 1. Gabioud Caroline 67'29; 2. Gabioud Séverine 71'07; 3. Somma Térésa 119'30; 4. Pinauda Karine 160'29.

Garçons 80-81-82: 1. Rouiller Olivier 70'85; 2. Duay Gérard 72'48; 3. Monnet Christophe 80'61; 4. Leiggener Manou 105'44; 5. Pizzo Sébastien 134'99.

Filles et garçons 79-80-81-82 (compétition): 1. Moret Mathieu 50'69; 2. Filliez Grégoire 55'21; 3. Moret Maude 56'35; 4. Gay-Crosier Romain 62'45; 5. Gay-Crosier Benoît 62'93; 6. Giovanola Marie 63'08; 7. Lovey Aline 66'20; 8. Saudan Gaylord 69'32; 9. Bovier Marc 71'19.

Filles 77-78-79: 1. Micheloud Laurence 63'88; 2. Chassot Raphaëlle 66'33; 3. Monnet Sarah 67'51.

Garçons 77-78-79: 1. Guigoz Michaël 59'27; 2. Maret Steve 59'59; 3. Angelotti Hugo 62'09; 4. Blanchut Laurent 65'67; 5. Nunes Marco 69'40; 6. Mar-

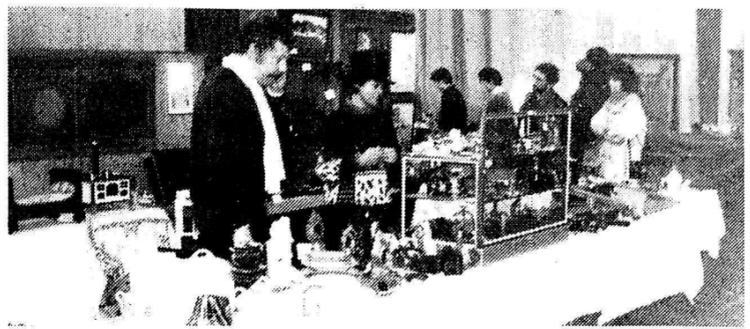
gairaz Philippe 73'52; 7. Schers Fabrice 75'24; 8. Tissières Antoine 79'20; 9. Moret Jérémie 79'94; 10. Duay Vincent 115'70; 11. Pugliano Sébastien 115'80.

Filles 74-75-76: 1. Faibella Marilynne 59'89; 2. Berard Dominique 60'19; 3. Chappot Sylvie 61'55; 4. Boudry Patricia 67'28.

Garçons 74-75-76: 1. Chassot Philippe 53'60; 2. Abbet Stéphane 55'29; 3. Thétaz Christian 59'79; 4. Monnet Daniel 60'01; 5. Pocobelli Alain 60'16; 6. Trevisani Sandro 62'28.

Filles et garçons 74-75-76-77-78 (compétition): 1. Moret Romy 47'80; 2. Giovanola Marc 48'60; 3. Blanchet Valérie 48'62; 4. Corthey Laurence 48'71; 5. Blanchet Olivier 50'32; 6. Moret Cédric 50'78; 7. Saudan Julien 51'92; 8. Gay-Crosier Isabelle 52'49; 9. Denis Frédéric 52'55; 10. Moret Manon 52'94; 11. Denis Sabine 53'41; 12. Saudan J.-Dominique 54'45; 13. Gay Philippe 56'16.

Foire à la brocante et aux antiquités



MARTIGNY. — Plus de 6500 personnes ont visité la Foire à la brocante et aux antiquités dont c'était la 13^e édition ce dernier week-end dans le complexe du CERM. En provenance de tous les cantons et même de Suisse alémanique, la centaine d'exposants présents ont ouvert leur caverne d'Ali-Baba, proposant au public meubles anciens, livres, cartes postales, bibelots, œuvres d'art et autres objets nullement altérés par l'usure du temps. L'espace d'un long week-end, collectionneurs et simples curieux ont éprouvé un réel plaisir à se replonger dans l'atmosphère des générations qui nous ont précédés.

HOCKEY SUR GLACE

SIERRE-MARTIGNY 8-3 (2-0, 2-1, 4-2)

Play off, acte trois

Martigny déboussoilé

Coup de chapeau aux joueurs de Tahminen qui, en empoignant le match à 200 à l'heure, ont tout de suite donné le tournis à des lions au cœur tendre.

Martigny aux deux visages, d'un match à l'autre, la prestation change de tout au tout. De lions conquérants sur leur glace du Forum, les Octoduriens se retrouvent, les griffes bien émoussées, lorsqu'ils évoluent en glace hostile. Pourtant, Dieu sait si le potentiel de cette saison a les moyens de jouer les premiers rôles. Question d'état d'esprit sans doute. Une équipe qui vise la promotion en catégorie supérieure se doit d'être plus constante dans ses prestations. Que Mongrain soit aligné ou non ne change rien à l'affaire pour Martigny, Mongrain joue à Sierre cette saison que je sache...

Maintenant, la «qualification» in extremis du bouillant Canadien a certainement joué un rôle de catalyseur dans le rythme infernal des Sierrois. On s'est retrouvé finalement en face d'une copie du dernier match entre les deux équipes valaisannes où, sur sa patinoire, Martigny avait étouffé Sierre, les données étant simplement inversées.

Sierre en état de grâce, chaque puck devant Thierry Andrey devenait un but potentiel et à la fin du premier tiers, le

score aurait pu être plus sévère que personne n'aurait trouvé la chose injuste. Le tournant du match se prit déjà dans cette première période, les pénalités infligées à Léchenne et Moret coûtèrent autant de buts.

Andréa Bernasconi et Stéphane Nussberger signèrent les trois réussites bas-valaisannes et Thierry Andrey, encore lui, réalisa un match brillant. Entre le match contre Ajoie et celui de Graben, il y eut un fossé que la quarantaine de kilomètres séparant Sierre de Martigny ne justifie pas.

Le quatrième acte de ces play-offs se jouera pour Martigny sur sa patinoire avec la venue, ce mardi, des gens de Rapperswil. L'occasion de prouver une fois de plus qu'à domicile, Martigny ne fait pas de cadeau et puisque les points sont si difficiles à prendre à l'extérieur, autant faire le plein à la maison.

Après trois rondes dans ces finales, Zurich semble jouer les terreurs et occupe la tête du classement. Les Zurichois sont les seuls à avoir engrangé des points à l'extérieur et cette première place semble logique. La bataille sera dure pour la deuxième et celle-ci pourrait bien revenir à la première équipe, mis à part Zurich, qui récoltera deux points en déplacement, ayant fait bien sûr le plein de points à la maison. Lorsque l'on sait que les prochains déplacements sont programmés à Zurich et Ajoie, la tâche sera dure.

Pierre-A. Roh

RÉSULTATS

Sierre - Martigny 8-3, Rapperswil - Zurich 1-7, Ajoie - Herisau 4-2.

Au classement, Zurich (5 points) mène le bal devant Ajoie (4), Sierre (3), Martigny, Rapperswil et Herisau (2).

Ce soir: Martigny - Rapperswil, Zurich - Ajoie, Herisau - Sierre.

1^{re} ligue: Saas-Grund - Viège 0-2, Champéry - Moutier 3-4. Viège est qualifié pour le tour final aux côtés de La Chaux-de-Fonds, GE-Servette et Neuchâtel. Champéry est relégué en 2^e ligue.



Bob Mongrain. Sa présence a largement contribué à la victoire du HC Sierre dans le derby valaisan.

Abonnez-vous au «Confédéré»

JUSQU'AU 24 FÉVRIER 1990

GRANDE EXPOSITION FLORALE



Invitation cordiale

Garage Auto-Sprint S.A.

Agence Citroën - Alfa Romeo

Rue du Simplon 34

1920 MARTIGNY

Tél. (026) 22 27 71

ALFA ROMEO 164 31, année 1990	2 500 km
toutes options	
Voiture de direction	
Prix neuf: Fr. 50 650.—, cédée Fr. 41 650.—	
ALFA ROMEO 33 neuve, prix neuf: 18 250.—	13 500.—
Ferrari Testarossa	18 000 km
Ferrari 328 GTS	16 000 km
Porsche Carrera 3,2	80 000 km
Mercedes-Benz 300 TE 4 Matic	42 000 km
BMW 735 i kitée	37 000 km
Golf Gti 1800 cc	100 000 km
Range Rover Vogue inj.	40 000 km
Fiat Uno 75 iE	6 300 km

Concours interne du SC de Martigny-Bourg

Le Ski-Club de Martigny-Bourg organise son concours interne au Super-St-Bernard le samedi 24 février. Il sera suivi de la traditionnelle choucroute.

Inscriptions: avec indication de la date de naissance par téléphone au 22 13 67 jusqu'à jeudi soir 20 heures.

Déplacement: en car, départ du Préde-Foire à 12 heures. Le comité

Soirées sur la prière à Fully

Les paroisses de Martigny et Fully organisent durant le Carême un cycle de quatre rencontres axées sur le thème de la prière. Ces soirées seront animées par le Père M.J. Huguenin. Le premier rendez-vous est fixé au jeudi 22 février à 20 h. 15 à la salle paroissiale de Fully.

Le

vous propose son supplément consacré au

qui paraîtra dans son édition
du mardi 6 mars 1990

Pour tous renseignements appelez
Ofa Orell Fussli Publicité SA
rue de la Délèze 27 - 1920 Martigny

Tél. (026) 22 56 27



La presse quotidienne parle du dernier scandale, le Confédéré élargit le débat.

Abonnez-vous

A retourner au Confédéré, CP 407, 1920 Martigny

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP _____

Localité _____

MARTIGNY ET SA REGION
JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

Un autre regard

MARTIGNY

Fondation Gianadda: fréquentation régulière et soirée littéraire

Près de 5000 visiteurs sont déjà accourus pour admirer les œuvres de Louis Soutter dont les dessins et peintures pourront être admirés jusqu'au 2 avril.

La moyenne journalière de visiteurs est de l'ordre de 270 personnes. Après Martigny, les œuvres de Soutter iront au Musée d'Art Moderne de Troyes du 21 avril au 11 juin. A cet effet, le directeur du musée français était en visite à Martigny en compagnie du commissaire à l'exposition, M. Kuenzi. Notons encore que Jean-Luc Bideau, comédien, figurait durant la semaine écoulée parmi les visiteurs de la fondation octoduienne.

La fondation sera doublement présente sur les ondes ces jours prochains. Dimanche, d'abord, Michel Dénériaz recevra Léonard Gianadda dans l'émission «Abécédaire» de 15 h. 30 à 17 heures. Lundi, Espace 2 organise une soirée littéraire avec Adrien Pasquali et Maurice Chappaz, soirée qui sera diffusée le 1^{er} mars. A ce sujet, signalons que le public pourra y assister. L'entrée est libre.

CONCOURS DU CREM



Florence et Didier Rappo, les gagnants du premier prix, en compagnie des trois représentants du CREM, Janine Marko, Bernard Saugy et Jean-Marc Revaz.

Pour lancer sa campagne «A Martigny, nous énergisons mieux!», le CREM a organisé un concours à l'occasion de la Foire du Valais.

Il s'agissait d'une part, pour les participants, de choisir un certain nombre d'actions présentant un grand potentiel d'économie d'énergie. En parallèle, un jeu de cartes, comportant une carte «concours» et encourageant la population à proposer des actions d'économie d'énergie, a été distribué.

Le groupe de travail du projet a désigné, parmi les participants au concours, les vainqueurs suivants:

1. Famille Rappo, de Martigny, qui gagne un économètre, et pourra ainsi surveiller l'évolution de sa consommation d'énergie;

CHARRAT

Accident de la circulation

Une collision s'est produite lundi matin vers 3 h. 45 à proximité de la salle de gymnastique de Charrat entre les voitures conduites par M. Coelho José Antonio, domicilié à Charrat, et Mme Pierrette Giroud, domiciliée à Martigny. Suite au choc, M. Godinho Joao, passager de la voiture de M. Coelho, a été blessé et hospitalisé.

2. Mme Sophie Pignat, de Martigny, qui recevra une machine à vapeur;
3. M. David Rey, d'Euseigne, qui recevra une lampe solaire.

APRÈS UN HIVER SANS NEIGE: SAISON SÈCHE POUR LES REMONTÉES MÉCANIQUES

Les entreprises de remontées mécaniques en montagne sont en difficultés. Ce ne sont pas les seules puisque l'ensemble du secteur du commerce et des services en montagne souffre du manque de neige et de touristes. Le flou qui entoure l'application des mesures fédérales de soutien ne contribue pas à détendre la situation. La Confédération et les cantons doivent prendre des mesures précises en faveur des entreprises de montagne menacées de disparition. Le comité directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) s'est prononcé en faveur de dispositions législatives concernant les indemnités pour les arrêts de travail pour cause météorologique dans le cadre de la révision de la loi sur l'assurance-chômage.

De nombreuses entreprises touristiques en montagne ont bénéficié des prêts dans le cadre de l'aide aux investissements en montagne (LIM). Au vu de leur viabilité, les projets avaient été reconnus dignes de soutien. Maintenant, la question se pose si une aide extraordinaire, remboursable en cas d'amélioration de la situation, ne devrait pas être accordée aux entreprises menacées de faillite afin d'assurer l'infrastructure touristique existante. Le Conseil fédéral devrait débloquer un crédit qui garantirait des prêts temporaires sans intérêt aux entreprises touristiques défaillantes. Le SAB est d'avis que les cantons et les communes devraient participer à cette action de soutien.

CONCERTS

L'Octour Vocal de Sion «Musique Espérance»

Dimanche 11 février à 16 heures, l'église de Vouvry nous conviait à un concert de musique spirituelle. On le sait, le prestigieux Octour de Sion a été fondé il y a treize ans par François-Xavier Amherdt. Une vraie force de la nature cet abbé! Sous sa direction, les chanteurs nous ont, pendant une demi-heure, véritablement transportés, voire enchantés. Le programme présentait des fragments d'une messe de Palestrina, entrecoupés de lectures bibliques. Et nous voilà en plein XVI^e siècle. Certes Palestrina, lui, n'a pas connu, dans ses compositions, les hardiesses de Monteverdi son successeur dans l'ordre chronologique. Mais les dimensions et la valeur de son œuvre attestent et donnent le portrait d'un très grand maître. Ne nous a-t-il pas convaincus que le chant grégorien, source de la musique occidentale, ne cédait en rien dans sa simplicité aux richesses de la polyphonie?

Quant à l'emploi du registre de contre-ténor, il est irrésistible et contribue à vous élever haut, bien haut, toujours plus haut! Merci à chacun des talentueux artistes de l'Octour de Sion pour leur offrande, leur présence, si bienfaisante et enrichissante, une vraie réussite.

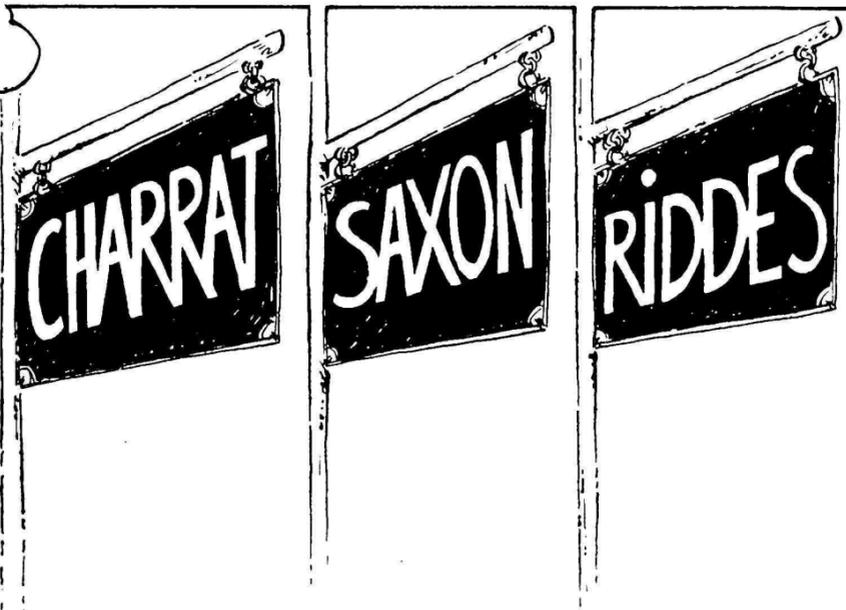
Et mieux qu'en ces lignes, les nombreux auditeurs, certains venus de loin ont véritablement explosé en applaudissements qui en disaient long de leur ravissement.

Prochaine «Heure musicale» en faveur de Musique Espérance: dimanche 11 mars à 16 heures en l'église d'Héremence, par le Chœur mixte de Saint-Maurice.

la prochaine station...



Michel Mottiez, Martigny



... les commerçants y sont à votre service

25 ans

FAVRE RESSORTS

ET SES RESSORTS POUR
TENDEURS DE CULTURE ET VITICULTURE

JEAN-LUC FAVRE, directeur - CHARRAT

☎ (026) 46 28 78 - 46 21 63 Fax 46 43 26

Fanfares radicales en concert

La valse des concerts va prochainement démarrer dans le giron octodurien. Les fanfares issues des rangs de la FFRDC figurent naturellement sur la ligne de départ.

Ainsi, la Concordia de Saxon se produira en date du 10 mars à la salle du Casino. Une semaine plus tard, les musiciens de L'Indépendante de Charrat et de L'Abeille de Riddes seront également à pied d'œuvre; le 17 à la salle de l'Abeille de Riddes et le 18 à la salle de gymnastique de Charrat.

TOYOTA

Le N° 1 japonais

Agence Toyota

FRANÇOIS TACCOZ

Garage

Vente - Echange - Réparations toutes marques

1907 SAXON ☎ (026) 44 25 40

P.-A. SARRASIN S.A.

— PIERRES NATURELLES
— MARBRES
— DESSUS DE CUISINE EN GRANIT
— CHEMINÉES

☎ (026) 44 34 24 1907 SAXON

F. Staub & Fils

Dipl + Fed

Tél. (026) 46 13 41 1926 FULLY

Atelier (026) 46 10 12 1906 CHARRAT

Ferblanterie
Appareillage
Toiture
Etanchéité
Bardage

Les Fils Maye SA

Les grands vins du Valais

1908 RIDDES (VS)

Téléphone (027) 86 55 86

SANTÉ

CHOLESTÉROL «Faire avec», mieux dès maintenant

(cps). — Du cholestérol, tout le monde en a! Et heureusement, car cette substance nous est indispensable. C'est à partir du cholestérol que les organes fabriquent d'autres constituants nécessaires à la vie comme les hormones sexuelles, la cortisone, la vitamine D, les sels biliaires. Sans sa présence, le cerveau ne pourrait fonctionner normalement. Le cholestérol est-il dangereux pour la santé? Faul-il mettre tout le monde au régime, ou limiter les recommandations nutritionnelles aux seuls populations à risque(s)? Ces questions seront posées à vingt-cinq spécialistes, à fin février à Paris, qui se réuniront pour débattre du problème.

Il est abusif de décréter que le cholestérol est nocif en soi (à condition bien sûr qu'il ne dépasse certaines quantités dans le sang). On peut considérer comme un abus de langage de dire «j'ai du cholestérol»; rectifier au besoin par «j'ai trop de cholestérol». En effet, lorsqu'elle se trouve en excès dans notre sang, cette substance jaune-grisâtre et de consistance cireuse peut provoquer un durcissement, une dégénérescence de nos artères; c'est ce que l'on appelle l'artériosclérose.

MÉCANISME A CONNAÎTRE

Le cholestérol a une double origine. L'une, extérieure ou exogène, liée directement à l'apport alimentaire. L'autre, interne ou endogène, liée au métabolisme interne. Ces deux origines sont, en quelque sorte, complémentaires chez un individu ne souffrant d'aucun trouble de la santé. Plus précisément, le foie assure la régulation automatique de cette substance: il en fabrique lui-même quand l'organisme en manque, et il est aussi capable d'éliminer les excédents dans la bile sous forme de déchets.

Lorsque l'alimentation est riche en cholestérol, le foie diminue ses synthèses et inversement; mais attention, ceci n'est valable que dans certaines limites et, hélas, ce système de régulation ne fonctionne pas toujours bien;

c'est ainsi qu'on peut se retrouver avec un taux sanguin trop élevé. Alors les mesures diététiques et/ou médicales s'avèrent nécessaires. On sait que le cholestérol en excès dans le sang représente un danger sérieux pour les artères qui risquent de s'encrasser par formation de plaques. Petit à petit, elles s'obstruent, provoquant un infarctus ou un arrêt vasculaire cérébral. On ne saurait incriminer uniquement le cholestérol dans ce type de phénomène, les causes étant souvent multifactorielles: mode de vie et alimentation dans leur ensemble jouent un rôle primordial.

COMPORTEMENT A ADOPTER

En attendant, avec les données actuelles, quelle ligne de conduite adopter pour prévenir au mieux l'apparition d'artériosclérose? La première et la plus importante règle à suivre reste l'équilibre dans l'alimentation, sa mise en pratique quotidienne et à long terme. Dans nos pays, améliorer son alimentation correspond principalement à une meilleure répartition des nutriments la composant.

C'est ainsi qu'il faudra diminuer de manière générale la consommation de matières grasses (visibles et cachées) tout en privilégiant certaines, riches en acides gras essentiels. Dans la même optique, on limitera au maximum les aliments trop riches en graisse telles la charcuterie, les fritures, les pâtisseries. En ce qui concerne le beurre, tout est question de mesure: une ration de 10-15 g sur la tartine du matin (environ 35 mg de cholestérol) ne va pas mettre en péril vos artères. Le cas des œufs est également intéressant: certes, le jaune d'œuf est très riche en cholestérol, mais il contient également une autre substance, la lécithine, dont l'action «anti-cholestérol» est reconnue. Il est donc important de relativiser les choses: à moins d'en consommer plusieurs par jour, et cela tous les jours, rien ne sert de vous priver drastiquement de cet aliment si intéressant sur le plan des protéines. Intégrez-le à une alimentation globalement équilibrée.

Toutes les fibres alimentaires, et pas uniquement celles des pommes ou du son, comme on le prétend souvent, ont un rôle à jouer dans le processus d'élimination du cholestérol; elles permettent de diminuer le cholestérol sanguin, si l'on en consomme suffisamment. Le poisson est bénéfique également, plus précisément la qualité de sa matière grasse; adoptez la «semaine des deux vendredis»!

Relevons, les effets négatifs du tabac et de l'alcool en excès. Tous ces conseils sur le plan alimentaire ne suffisent pas à eux seuls; il est recommandé de les accompagner d'un mode de vie lui aussi équilibré, associant activités physiques régulières et détente. Ainsi, vous aurez en main toutes les ficelles de votre capital santé.

L'annuaire recto-verseau 1990 Thérapies naturelles et développement personnel en Suisse romande

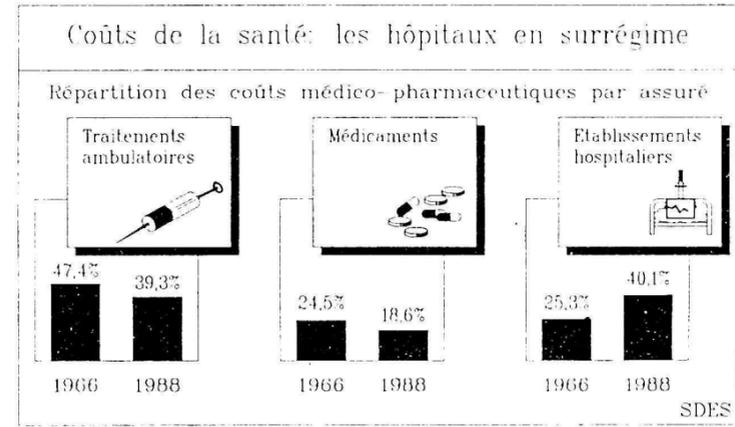
A notre époque où les médecines douces et le développement personnel prennent un essor spectaculaire, il nous semble important de recenser les différents praticiens, associations, groupements représentatifs de ce mouvement alternatif, que l'on nomme parfois Nouvel Age.

Pour cette raison, nous avons le plaisir de vous présenter la troisième édition de l'Annuaire Recto-Verseau qui regroupe ces données pour la Suisse romande. Il met à disposition du public la somme considérable des adresses utiles et informations pratiques. Nous le tenons à jour et l'enrichissons au fil des ans.

Diffusion en librairies et magasins diététiques en Suisse; Transat; diffusion en kiosques en Suisse; Naville.

Pour les autres pays, uniquement par correspondance à Recto-Verseau. Prix Fr.S. 8. — / Fr.F. 28. —.

Hôpitaux: factures salées



Entre 1966 et 1988, les charges médico-pharmaceutiques des assurances-maladie par assuré ont augmenté de 710%. Les établissements hospitaliers absorbent une part de plus en plus importante de ce total. D'un bon quart en 1966, celle-ci a atteint quelque 40% en 1988. Ainsi, les charges hospitalières ont représenté pour la première fois en 1988. Ainsi, les charges hospitalières ont représenté pour la première fois en 1988 le principal poste des dépenses médico-pharmaceutiques. L'énorme accroissement des coûts de la santé et notamment des établissements hospitaliers n'est imputable au renchérissement que pour une faible part: entre 1966 et 1988, l'indice suisse des prix à la consommation n'a en effet progressé «que» de 136%. Le mouvement ascensionnel apparemment incessant des coûts de la santé s'explique principalement par le vieillissement de la population et l'accroissement des prétentions à l'égard de l'assurance-maladie, mais aussi par la densité médicale croissante et par le progrès

technique. Dans les hôpitaux, les augmentations de salaires réels du personnel soignant y sont aussi pour beaucoup. Dans une telle situation, l'initiative populaire lancée par le Concordat des caisses-maladie suisses «pour une assurance-maladie financièrement supportable» apparaît des plus discutables. Au lieu d'inciter efficacement aux économies, ce texte se borne à faire porter au contribuable le fardeau des erreurs de pilotage commises dans le domaine de la santé publique. Sdes

SUR L'AGENDA

MARTIGNY. — Mardi 20 février à 20 h. 30 au Casino, la troupe du Château joue «A vos souhaits», comédie en trois actes.

SION. — Mercredi 21 février à 20 h. 30 à l'église des Jésuites, concert avec l'Orchestre de Chambre d'Heidelberg.

DÉMÉNAGEMENTS TORNAY GARDE-MEUBLES

Tél. (025) 65 26 66

SAINT-MAURICE GRANDE SALLE DU COLLÈGE

Les Jeunesses Culturelles du Chablais / Saint-Maurice présentent

DIMITRI

qui franchit le pas du «son» dans son nouveau spectacle «Portrait de famille»

Du tout grand art pour une soirée originale

Places Fr. 20 — et Fr. 30 —
Membres «Jeune» Fr. 12 —
Réductions: Membres JC et AR Fr. 3 —

Location: dès le mardi 20 février
Bureau de réservation JC, rue Chanoin-Broquet 2, St-Maurice, tel. (025) 65 18 48 de 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures

CULTURE

IV^e SALON DE LIVRE A GENÈVE Un programme exceptionnel

(cps). — Pour sa quatrième édition, le prochain Salon du Livre à Palexpo (25 au 29 avril) promet d'être exceptionnel. L'ambition de l'éditeur Pierre-Marcel Favre est d'en faire l'un des grands rassemblements culturels de Suisse. Il est en passe de gagner son pari.

Tout d'abord, soulignons le privilège qu'auront les visiteurs d'admirer les «Eaux fortes» de Goya, prêtées par la Fondation Juan March de Madrid, 225 œuvres précieuses que le ministre espagnol de la culture viendra présenter une semaine avant l'ouverture du Salon. Si, l'an dernier, le pavillon d'honneur avait été réservé à la Grande-Bretagne, cette année, il permettra de se rendre compte de l'extraordinaire richesse de l'édition soviétique. Dans son pavillon d'honneur de 400 m², l'URSS présentera nombre d'œuvres rares, et exposera sa production considérable en langues étrangères. C'est à l'ambassadrice d'URSS à Berne que l'on doit cette intéressante initiative à l'heure des démolitions des murs entre l'Est et l'Ouest.

Enfin, l'animateur du Salon se réjouit particulièrement de la participation accrue d'éditeurs de Suisse alémanique. D'autres expositions attireront le public: «Images de la caricature sous le Second Empire», par la Fondation Bellanger à Martigny.

«Chefs-d'œuvre de la photographie des années cinquante», par la Fondation Select à Lausanne; «Les prisons

de l'Histoire» avec une exposition des illustrations originales de Roberto Innocenti, l'illustrateur toscan de «Cendrillon», par la «Joie de Lire» à Genève; «Graphirama», une exposition relatant la naissance d'un musée consacré aux arts graphiques; plusieurs grands éditeurs d'art d'outre-Sarine seront présents, à côté d'une exposition des meilleurs dessins de petits Zurichois de 3 à 5 ans.

Comme d'habitude, plusieurs débats mettront face à face des journalistes, des financiers, des éditeurs, «les journalistes mentent-ils?»; «L'argent menace-t-il la presse?»; «Economie et finance, nouvel Eldorado de la presse». Comme d'habitude aussi, la Ville de Genève décernera le «Grand Prix littéraire de Jean-Jacques Rousseau» de 50 000 francs, réservé à un ouvrage de philosophie ou des sciences humaines «jetant un regard original sur le monde actuel». Les premiers lauréats en avaient été Allan Bloom pour «L'âme désarmée», puis le cardinal Lustiger pour «Le choix de Dieu» et enfin Jean-François Revel pour «La Connaissance inutile».

Le premier jour du Salon sera celui des libraires de langue française qui rêvent d'un système de commande électronique valable du Québec aux pays africains francophones, en passant par la Suisse. Des journées passionnantes qu'il faut réserver.

P.-E. Dentan

Le nouveau Dimitri à Saint-Maurice pour un éloquent «portrait de famille»

Jeudi 22 février à 20 h. 30, à la grande salle du Collège de Saint-Maurice, les Jeunesses Culturelles du Chablais présentent le nouveau spectacle de Dimitri.

Mais qui est Dimitri? Le clown, le comédien, le funambule, le mime? Tout le monde connaît la silhouette du petit homme d'Ascona, mais personne ne peut dire qui il est car, par définition, Dimitri est indéfinissable!

Il sait tout faire avec ses mains et ses mimiques: acrobate musicien, il tire parti de tous les instruments, se métamorphose en un clin d'œil. Il est à la fois ange et diable, Arlequin et Auguste, jonglant avec les sons et jouant avec les langues, incarnant à la fois le mystère et le merveilleux de notre enfance oubliée.

S'il n'a pas oublié sa bicyclette, Dimitri a inscrit une nouvelle arme à sa panoplie de chasseur de papillons de rêves et de tendresse: Dimitri Parle!

Après vingt-cinq ans, il a osé rompre le silence qui a fait sa force. Paradoxalement, on pense qu'un mime, en parlant, appauvrit la magie de son art, la parole ayant pouvoir de chasser le mystère. Bien au contraire; avec un texte d'une finesse égale à celle de son geste, Dimitri nous entraîne sur les chemins du merveilleux, suscitant des portraits de famille tour à tour tendres ou «terribles», rêveurs ou ridicules, véritable kaléidoscope des sentiments humains. Comédien dell'arte de notre époque, Dimitri, le comédien tessinois nous offre, du sommet de son art, les pirouettes de sa plus belle leçon d'humanisme!

Location: quelques jours avant le spectacle, bureau des JCCSM, rue Chanoine-Broquet 2, 1890 St-Maurice, tél. (025) 65 18 48, (de 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures) et à l'entrée.

Les places réservées doivent être retirées à l'entrée avant 20 h. 15.

L'art dans la rue

MONTANA. — Pour la deuxième année consécutive, la Société des commerçants et artisans de Montana-Vermala et environs permet à ses membres d'ouvrir leurs vitrines à l'Expo-Rue.

En effet, ce n'est pas moins de 28 commerces qui accueillent les œuvres du célèbre peintre Vasarely ou les miroirs du jeune artiste de la région, Jacques Clivaz. Le but de l'opération est de créer un fil conducteur dans les vitrines et de permettre également aux adeptes du «lèche-vitrines» d'avoir une approche un peu différente de l'Art.

Cette opération qui durera tout le mois de février et de mars n'aurait jamais vu le jour sans le précieux concours de Mme Annie Robyr, propriétaire de la Galerie Annie qui fête juste-

ment ses vingt ans d'existence. Déjà l'année passée, Mme Robyr a accepté d'accrocher les tableaux de sa galerie dans les différents commerces de Montana qui ont spontanément offert un coin de vitrine. Il faut dire que les formes géométriques des œuvres de Vasarely, ses jeux de symétries et la troisième dimension qui semble s'échapper de chacune d'elles permettent une approche facile de la peinture et un attrait également pour les personnes dont les loisirs ne se passent pas nécessairement dans les expositions du pays.

Le deuxième artiste est bien connu de la région puisqu'il est né il a seulement 27 ans à Bluche. Jacques Clivaz a toujours eu beaucoup de dons artistiques qu'il développa tout d'abord dans son travail de décorateur et ensuite dans son amour pour le verre. Après avoir joué avec les lumières en colorant des verres à l'aide d'un procédé secret, il s'attaqua à la gravure proprement dite, technique qu'il découvrit lors d'un voyage en Thaïlande. Aujourd'hui, il profite de l'Expo-Rue pour exposer quelques splendides miroirs qui mettent en valeur les vitrines qui l'accueillent.

Signalons encore qu'il y aura, jusqu'à la fin mars, un concours par semaine dans le cadre de l'Expo-Rue. Il s'agira, pour les plus perspicaces, de découvrir un mot caché à l'aide d'éléments de réponses se trouvant dans les vitrines des commerces de Montana. Chaque commerçant exposant une œuvre met à disposition des clients une liste ainsi qu'un bulletin de participation au concours. Il se fera également un plaisir de donner tous les renseignements que quelqu'un pourrait demander ainsi que l'avis des gens sur l'Expo-Rue.

Concert Art et Musique

SIERRE. — Art et Musique de Sierr présente dans son programme de concerts le Quatuor Chrysostome dans des œuvres de Haendel, Vivaldi, Bach, Zelenka, Telemann, le samedi 24 février à 20 heures à la Chapelle de Muraz.

«Le Foyer» à Sion

Le Cercle des manifestations artistiques (CMA) de Sion présente «Le Foyer», d'Octave Mirbeau sur une mise en scène de Régis Santon, ce mardi 20 février à 20 h. 15 au Théâtre de Valère. Lauréat du «Molière 1989 du meilleur spectacle subventionné», «Le Foyer» est interprété par Jacques Dacqmine, Annie Sinigalia, François Lalande, Jeanne Val, Marion Loran et Michel Armin.

Pour cette soirée, la location se fait au (027) 22 85 86.



Un salon pour stimuler la curiosité et l'imaginaire des jeunes

ECONOMIE

RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Nos ressources énergétiques exploitées, potentielles et plus ou moins possibles sont classées en deux catégories.

Les énergies non renouvelables comprennent: le pétrole brut dont les réserves sûres et exploitables suffisent, au rythme actuel de la consommation, pour 30 à 35 ans; le gaz naturel dont la consommation s'accroît rapidement; notre planète en a assez pour 60 ans, auxquels on pourrait en ajouter au moins cent, compte tenu des réserves récupérables ou probables mais non encore prouvées; le charbon représentant près de 80% de l'ensemble des réserves énergétiques connues; elles suffiraient pour plusieurs siècles. L'uranium qui pourrait couvrir la demande pendant cent ans.

Informations rassurantes pour le court et le moyen terme! Mais à défaut de découvertes de nouveaux gisements, les données de couvertures articulées seraient trop élevées parce que la consommation croît à un rythme préoccupant. Au demeurant, nous nous efforçons de substituer d'autres facteurs énergétiques à la part excessive du pétrole, et un retour au charbon est impensable.

Et les ressources renouvelables? Les cours et les chutes d'eau ne cesseront guère de nous fournir de l'électricité, sous réserve de longues périodes de sécheresse; ils sont pour ainsi dire déjà entièrement exploités et les quelques projets restants se heurtent à la sensibilité écologique de nombreuses gens. La quantité annuelle d'énergie solaire dont bénéficie un territoire déterminé est limitée, et son rayonnement est une forme d'énergie très «diluite»; en Suisse, une cellule solaire d'un mètre carré fournit la quantité nécessaire pour une ampoule de 20 W qui serait allumée toute l'année. L'air,

le sol, l'eau de surface et du sous-sol sont des sources de chaleur chères; on élève leur température au moyen de pompes absorbant beaucoup d'électricité. Animant une grande éolienne, un vent soufflant à 25-75 km/h peut produire de l'énergie mécanique ou électrique; malheureusement, en pays montagneux, les vents sont irréguliers et les milieux favorables à l'exploitation de telles installations peu nombreux; de plus, la protection des sites impose aussi la limitation de leur nombre. La chaleur du centre de la terre est domestiquée pour chauffer des immeubles et préparer de l'eau chaude. Un tiers de la population suisse réside dans des régions dont le sous-sol recèle des gisements d'eau chaude; mais l'exploitation de la géothermie est encore très coûteuse. La fermentation des déchets biologiques produit du biogaz dont la combustion sert à produire de l'électricité; 20 000 installations (il y en a 142 actuellement) permettraient de couvrir 1% des besoins énergétiques suisses. Enfin, on peut mentionner la chaleur produite par l'incinération des ordures et la combustion du bois qui contribue à 2% de la couverture de nos besoins.

Alors quelle politique énergétique pour la Suisse?

LES NOUVEAUX RECORDS DE L'HORLOGERIE

La Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) déclare que les exportations de ce secteur économique ont, en valeur nominale, augmenté en 1989 de 20% et atteint le nouveau record de 6 milliards et 40 millions de francs; cette progression est due notamment à l'augmentation de... 69,5% des ventes au Japon, de sorte que, longtemps si dangeusement concurrent de notre production horlogère, ce pays ravit la France sa cinquième place; Hongkong reste en tête,

suivie des Etats-Unis d'Amérique du Nord, de l'Italie et de la République Fédérale d'Allemagne.

Certes, quantitativement la croissance a été plus modeste; l'augmentation de 5,6% par rapport à 1988 a porté à 42,5 millions le nombre de pièces exportées. La différence sensible entre la valeur et le volume des ventes à l'étranger s'explique par l'intérêt toujours plus grand porté aux montres de classe supérieure. Alors que le prix de fabrique moyen d'une montre est, en Suisse, de 80 francs, il n'atteint au Japon et à Hongkong que resp. 13 et 5 francs; il en résulte une nouvelle répartition internationale de la production, la Suisse prouvant une fois de plus sa suprématie dans les produits de haut de gamme. Comme pour l'exercice précédent, la relation montres mécaniques - électroniques a été de 1:9; mais les producteurs ont constaté un remarquable regain d'intérêt pour les premières, notamment les modèles à remontage automatique.

Des estimations relatives à l'évolution du marché mondial permettent d'admettre que la Suisse a gardé sa part d'environ 50% de la production annuelle mondiale s'élevant à 13 milliards de francs. Mais, tout en restant confiante, la FH est un peu plus réservée pour l'exercice en cours. A son avis, pour le moment cette industrie bénéficie encore d'une situation conjoncturelle favorable; au printemps, il sera possible de se faire une idée plus précise de l'évolution.

En attendant, la 18^e Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie, qui se déroulera dès le 14 avril pendant 8 jours à Bâle enregistre une augmentation de 5% du nombre d'exposants suisses. Ainsi, ils seront 446 parmi les 1954 (1989: 1860) participants de 17 pays, et occuperont 30% de la surface d'exposition de 51 807 m². Les organisateurs s'attendent à 100 000 visiteurs, soit 10 000 de plus que l'année passée. de

EN BREF

BOVERNIER. — L'amélioration des infrastructures communales se poursuit du côté de Bovernier. Cette année, les autorités projettent la réalisation des égouts du vallon de Champex et l'aménagement de la route des Pellauds pour un montant de 300 000 francs. A la fin du mois de mars, la commune de Bovernier inaugurer sa salle rénovée. Une bonne nouvelle pour les sociétés locales qui disposeront là d'un outil adapté à leurs besoins.

SAINT-MAURICE. — Disputé en date du 9 juin, le traditionnel demi-marathon de Saint-Maurice verra en aide cette année aux enfants de la rue de Pereira en Colombie, par l'intermédiaire du mouvement «Moi pour toi» et de son fondateur Christian Michéod. Afin de sensibiliser le public à cette action, en marge de l'épreuve sportive proprement dite, une exposition sera mise sur pied à Saint-Maurice trois semaines avant le départ de la course. En 1989, l'Association vaissanaise des insuffisants rénaux s'est vu remettre un montant de 8500 francs des organisateurs du demi-marathon aunois.

MEMENTO

OFFICIEL

EXTRAITS DU B.O.

MARTIGNY. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de Habitat collectif Majella, par M. Charles-Albert Coppey et consorts, pour la construction d'un bâtiment commercial et d'habitation à la rue du Simplon.

MARTIGNY. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de la Société immobilière Gare, par M. Michel Jacquéroz et consorts, pour la construction d'un bâtiment commercial et d'habitation, angle avenue de la Gare - rue de la Moya.

BAGNES. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. et Mme Jacques et Cécile Veuthey-Deslarzes, pour la construction d'une maison familiale au lieu dit Les Grands-Vergers, à Bruson.

FULLY. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de Mme Laurentine Tornay à Fully, pour le transfert à son nom de la patente du Café de la Place, à Vers-l'Eglise, Fully.

FULLY. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de Archi SA pour construire une villa jumelée, Mororay.

CHARRAT. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de Buildream SA pour la construction d'une maison individuelle au lieu dit Les Grands-Prax.

SAXON. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Pierre-Alain Perriard, pour la construction d'une villa au Vacco.

LEYTRON. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. et Mme André Savary-Bender, par Maillard Frères, pour la construction d'un chalet au lieu dit Paresat, à Dugny.

CINEMAS

Casino: ce soir: «Relâche - Théâtre».

Corso: ce soir à 20.30: *Quand Harry rencontre Sally* de Rob Reiner avec Meg Ryan et Billy Crystal (14 ans).

EXPOSITIONS

Martigny (Fondation Pierre Gianadda): Musée archéologique gallo-romain - Musée de l'automobile. Exposition Louis Soutter, dessins-peintures jusqu'au 2 avril. Ouvert tous les jours de 10.00 à 12.00 et de 13.30 à 18.00.

Martigny (Manoir): 24 photographes suisses au quotidien, jusqu'au 4 mars, tous les jours de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.

Martigny (Fondation Louis Moret): dessins et peintures de Bruno Baeriswyl. Jusqu'au 11 mars, tous les jours de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.

Martigny (Centre valaisan du film): photographies de Bertrand Rey. Jusqu'au 24 mars, du lundi au samedi de 14.00 à 18.00.

Martigny (Ecole-Club): L'Egypte des Pharaons, de Léonard Closuit. Jusqu'au 21 mars, du lundi au vendredi de 08.00 à 12.00 et de 13.30 à 22.00.

Verbier (Atelier Flaminia): jusqu'au 24 février, aquarelles de Verbier par Kathryn Vasey. Ouvert de 09.30 à 12.00 et de 15.00 à 18.30, sauf le lundi.

CARNET

DÉCÈS

M. Jules Marquis, 81 ans, Dorénaz
M. Aimé Cottier, 72 ans, Monthey
Mme Ida Bourdin, 86 ans, Hérémence
M. Louis-Ephye Nanchen, 77 ans, Sion
M. Pierre Curchod, 51 ans, Bex
Mme Léonie Vannay-Rouiller, 68 ans, Vionnaz

Mme Irma Theytaz, 82 ans, Ayer
Mme Marie Vouillamoz, 78 ans, Isérables
Mme Angèle Donnet, 87 ans, Sion
Mme Jean Daetwyler, 84 ans, Sierre
M. Marcel Posse, 76 ans, Leytron
Mme Lydia Vuadens, 71 ans, Vouvriv
M. Gustave Nicollier, 77 ans, Sion
Mme Rosa Vaudan, 88 ans, Chalais
Mme Gisèle Pochon, 50 ans, Monthey
M. Jean-Daniel Bérard, 29 ans, Le Levron

VIENT DE PARAÎTRE

L'Union suisse des arts et métiers

Pour la deuxième fois, l'Union suisse des arts et métiers (USAM) publie une brochure riche d'informations dans laquelle elle se présente au public. Le lecteur y trouvera un résumé des activités de la Chambre suisse des arts et métiers et du Comité directeur de l'USAM ainsi qu'un chapitre spécial sur l'Institut suisse pour la formation des chefs d'entreprise dans les arts et métiers (IF-CAM). La partie principale de la brochure est consacrée aux organes de l'USAM. Après un reportage en images du Congrès suisse des arts et métiers de 1988, photos et données individuelles permettent au lecteur de faire connaissance avec les membres de la Chambre, les membres d'honneur et les responsables des différents domaines d'activité du secrétariat. Cette brochure comporte également une liste des nombreuses représentations de l'Union auprès des autorités, d'offices et de commissions diverses. Le lecteur y découvrira encore toutes les sections affiliées à l'USAM ainsi que les noms et adresses de leurs responsables et des membres de leur secrétariat.

Cette brochure peut être obtenue à l'adresse suivante: Union suisse des arts et métiers, Schwarztorstrasse 26, case postale, 3001 Berne. Tél. (031) 25 77 85.

Le bel imprimé
chez
Cassaz-Montfort S.A.
Martigny

MARTIGNY

FONDATION LOUIS-MORET Dessins et peintures de Bruno Baeriswyl

MARTIGNY. — Un nombreux public a assisté samedi au vernissage de l'exposition, la première de l'année à la Fondation Louis-Moret, consacrée au Fribourgeois Bruno Baeriswyl. Cet ancien architecte présente des dessins et des peintures du plus bel effet, une trentaine d'œuvres au total toutes de légèreté, de fraîcheur et de spontanéité. A découvrir donc à la Fondation Louis-Moret jusqu'au 11 mars, tous les jours de 14 heures à 18 heures, sauf le lundi.



L'artiste samedi lors du vernissage

SAMARITAINS DE MARTIGNY ET ENVIRONS Du pain sur la planche

Forte de cinquante-cinq membres, la section des samaritains de Martigny et environs a tenu son assemblée générale vendredi dernier sous la présidence de M. Fernand Gilliéron.

Après avoir dressé le bilan de l'activité déployée durant l'exercice écoulé, M. Gilliéron a jeté un coup d'œil sur le calendrier des manifestations prévues durant l'année en cours et auxquelles la section sera invitée à prendre part à titre préventif. Le président des samaritains octoduriens a mentionné les championnats suisses de pétanque les 18, 19 et 20 mai, la Fête cantonale de musique les 8, 9 et 10 juin, le FIFO du 1^{er} au 5 août et bien d'autres rendez-vous encore, à caractère sportif ou culturel. Il a également évoqué les cours internes organisés tous les mois et a rappelé que la traditionnelle journée cantonale des samaritains aura lieu le 10 juin du côté du Châble.

Dans son intervention, M. Gilliéron a lancé un appel aux sociétaires en vue d'une participation active aux exercices régulièrement mis sur pied par la section qui accueille par ailleurs en son

sein toute personne intéressée à ses activités. Le président Gilliéron (22 17 38) se tient volontiers à disposition pour tous renseignements complémentaires.

Sur un plan purement administratif, le comité a enregistré la démission, après vingt ans de mandat, de la secrétaire Elisabeth Copt-Minder. Elle a été remplacée à ce poste par Mme Edith Cristofaro. Les autres membres de l'organe dirigeant ont tous accepté un nouvel engagement. Il s'agit de Fernand Gilliéron (président depuis vingt ans), Janine Revaz (vice-présidente), Armand Juillard (caissier) et Marie-Thérèse Jacqueroz (membre).

Le médecin de la section est le Dr François Gay-Crosier. Les moniteurs ont pour noms Michel Piller, Dominique Lonfat-Steiner, Angèle Granges, Léa et Pierre-Antoine Follonnier.



Fernand Gilliéron et Elisabeth Copt-Minder ont été fêtes pour vingt ans d'activité au sein du comité de la section des samaritains de Martigny et environs.

ÉCLAIRAGE DE LA PLACE CENTRALE Merci M. Krieger!

MARTIGNY. — La place Centrale de Martigny est dotée depuis quelques mois d'un nouveau système d'éclairage mis en place sur les platanes mêmes, comme chacun aura pu le remarquer. L'administration communale vient de prendre la décision de maintenir l'installation en l'état et de la mettre en service durant les fêtes de Noël, lors de manifestations d'importance ou encore en période touristique.

Ce qu'il faut savoir, c'est que cette opération a pu se faire grâce à l'appui d'un commerçant implanté sur la place depuis trente ans, M. Roger Krieger.

La Société de développement profite de l'occasion pour remercier M. Krieger de son geste généreux et éminemment sympathique.

NOUVEAU LOCAL POUR L'OT

Les transformations de l'Hôtel de Ville viennent de commencer. Conséquence, les bureaux de l'Office du tourisme ont dû déménager et ont pris place à l'intérieur des barraquements installés provisoirement à proximité immédiate du Kiosque à Musique.

Lorsque les travaux seront terminés, Georges Saudan et son équipe réintégreront leurs locaux flambant neufs, aménagés sur une surface de 200 m². Une véritable Maison du Tourisme sera alors à la disposition des hôtes de passage.

Sporting-Club: récompenses en cascade

MARTIGNY. — Lors de sa soirée familiale, le Sporting-Club des lutteurs de Martigny a élevé au rang de membre d'honneur M. Robert Franc qui avait fonctionné avec le succès que l'on sait à la tête du comité d'organisation des Championnats du monde. Samedi à l'ancienne laiterie du Bourg, le mérite du meilleur du club a été décerné à David Martinetti. Quant à Henri Magistrini, il a été officiellement remercié pour la dizaine d'années passées en qualité d'entraîneur du Sporting.



David Martinetti



Robert Franc



Henri Magistrini

Le Théâtre Ursus aux Caves du Manoir



MARTIGNY. — Si le Théâtre Ursus est né en 1983, Patrick de Bergen et Chantal Thevenin n'en sont pas à leur première aventure théâtrale. Le travail de la compagnie, qui met en jeu marionnettes, objets et figures animés, s'oriente principalement vers des spectacles destinés aux adultes. En cinq années, six créations ont été produites à Besançon où la compagnie est implantée: «Fantasio» d'après Musset (84), «L'étoile verte» (85), «L'homme qui rit» d'après Victor Hugo (85), «La vallée du valet avalé» (86), «Detective dream» (87), «Le captif» (87) d'après la vie et les correspondances du Marquis de Sade.

L'univers miniature et de la marionnette permet, selon le Théâtre Ursus «d'appréhender la complexité et les incertitudes du monde, à travers cet art

du grossissement et de la simplification».

«DETECTIVE DREAM» jeudi aux Caves

Jeudi 22 février, le Théâtre Ursus présentera «Detective Dream», spectacle de figures animées inspiré du polar et joué par Patrick de Bergen sur une mise en scène de Chantal Thevenin.

Un jour pourri de printemps, une jeune fille de 18 ans, Alice Lidell, est trouvée assassinée. Point de départ pour le détective Emile Gognot (héros entre Nestor Burma de Léo Malet et Eugène Tarpon de J.-P. Manchette) qui mènera l'enquête. L'atmosphère «série noire» dans laquelle il mène ses recherches devient à mesure que l'enquête progresse un rêve proche de l'univers de

Lewis Carroll (et du théâtre de marionnettes).

La clé de l'énigme (ou du mystère) ne se trouverait-elle pas de l'autre côté du miroir? L'enquête peut-elle aboutir en ce cas?

Ce jour-là, Emile Gognot aurait peut-être mieux fait de retourner chez sa mère...

CPM (Centre de préparation au mariage) Martigny et environs

Chers fiancés, chers jeunes. Nous vous attendons, nous, foyers engagés, au CPM accompagnés d'un aumônier, le vendredi 23 février à 18 h. 45, au Prieuré, rue de l'Hôtel de Ville 5.

Nous ne sommes ni théologiens, ni orateurs, ni foyers modèles. Nous n'avons pas réponse à tout. Nous essayons simplement de nous mettre à votre disposition en vous apportant notre témoignage et surtout en nous remettant sans cesse en question.

Le groupe CPM de Martigny et environs

MARTIGNY. — A la Fondation Louis-Moret, ce soir à 20 heures, concert de professeurs, avec la participation de Josette Glassey et Cornelia Venetz, pianistes, ainsi que de Claude Gafner, baryton.

Dans le cadre du 40^e anniversaire du Conservatoire, la section de Martigny et environs organise un concert dédié à plusieurs compositeurs qui furent les pionniers de l'enseignement musical de notre canton.

Le programme se déroulera comme suit:

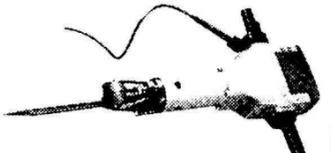
1. deux chants liturgiques de Jean Perin, professeur de 1949 à 1982, décédé en 1989; 2. quatre pièces pour piano et trois mélodies de Harry-Pierre Moreillon, décédé en 1962. M. Moreillon fut un pilier du Conservatoire. Plusieurs associations artistiques bénéficieraient de son activité débordante. Son épouse, Mme Suzy Moreillon, enseigne encore à ce jour au sein du Conservatoire; 3. cycle de mélodies de Jean Daetwyler. Il n'est plus utile de présen-

ter ce compositeur attachant. Né à Bâle, élevé à Bulle et formé à Paris. Ses compositions sont interprétées dans le monde entier. M. Daetwyler et cofondateur du Conservatoire. Il s'est dispensé sans compter pour cette institution dont il est directeur honoraire. Ses qualités humaines sont à l'image de sa réputation; 4. pour terminer, M. Claude Gafner interprétera encore cinq «Lieder» de Robert Schumann, sur des poèmes de Heinrich Heine.

Au cours de cette soirée, la direction du Conservatoire prendra congé de quelques professeurs qui ont œuvré de nombreuses années dans le cadre de cette école.

Le public est cordialement invité à ce concert-anniversaire, dont l'entrée est libre.

BRISE-BÉTON USH 27



- Puissance nominale: 1800 W
- Puissance débitée: 1200 W
- Poids: 29 kg

Fr. 4995.—

avec gratuitement: 5 burins pointus; 1 burin large; 1 burin bêche.

valeur Fr. 621.—

Veuthey & Cie
S.A.
MARTIGNY - MONTHEY